

29 avril 2020

SECONDE ENQUÊTE

IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE ALIMENTAIRE DE PROXIMITE

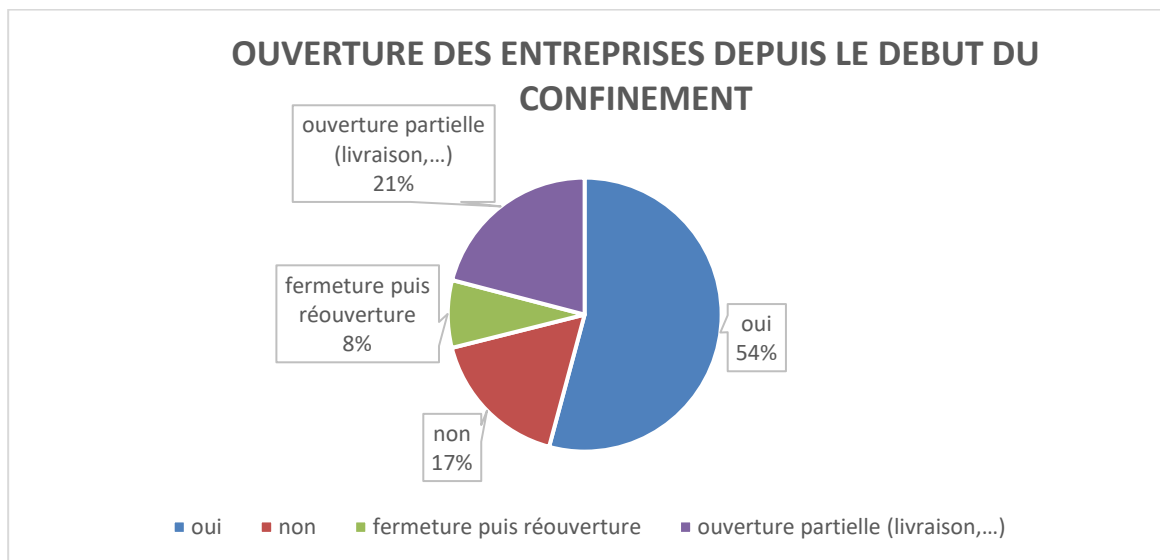
SYNTHESE

La CGAD et ses confédérations ont lancé du 15 avril au 24 avril 2020 une seconde enquête afin de connaître l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises du secteur de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité.

- 2353 entreprises ont répondu à cette enquête : boulangers, bouchers, brasseurs, charcutiers, pizzaiolos, fromagers, traiteurs, pâtisseries, glaciers, primeurs, cavistes, épiciers, chocolatiers, poissonniers et restaurateurs.
- 83% des entreprises de l'artisanat et du commerce alimentaire de proximité sont actuellement ouvertes (totalement ou partiellement (fermeture puis réouverture ou modification des méthodes de vente : livraison, ...)) pendant cette période de confinement.
- 82% des entreprises estiment leur activité en baisse.
- 32% des entreprises estiment leur perte de chiffre d'affaires mensuel sur avril de 40 à 60%, 25% l'évaluent entre 20 et 40%, 19% à plus de 70%.
- 24% des entreprises ont fait une demande auprès du fonds de solidarité en mars 2020, elles devraient être 46% à le faire en avril.
- 64% des entreprises ont eu recours au chômage partiel.
- 34% des entreprises ont fait des demandes de prêt garanti par l'Etat.
- 81,5% des entreprises ont des difficultés pour se procurer des masques.
- 44% des entreprises estiment que la mise en place des mesures d'accompagnement devrait leur permettre de passer la crise.
- 78% des entreprises estiment être véritablement accompagnées par leur organisation professionnelle lors de cette crise.

1. Activité des entreprises :

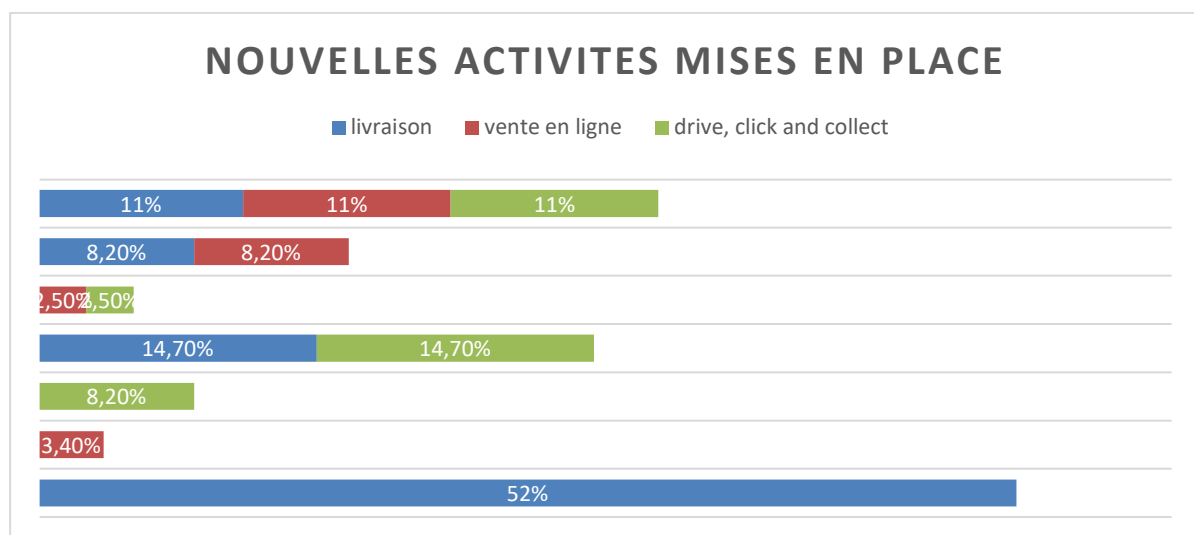
➤ Ouverture des entreprises



83% des entreprises enquêtées sont actuellement ouvertes. Elles sont pour 54% d'entre elles restées complètement ouvertes depuis la mise en place du confinement, 21% sont partiellement ouvertes en proposant notamment des livraisons (21% d'entre elles) et 8% des entreprises étaient fermées au début du confinement et ont rouvert.

17% des entreprises ne sont pas ouvertes depuis mi-mars, début du confinement (restaurateurs et traiteurs principalement).

➤ Nouvelles activités des entreprises

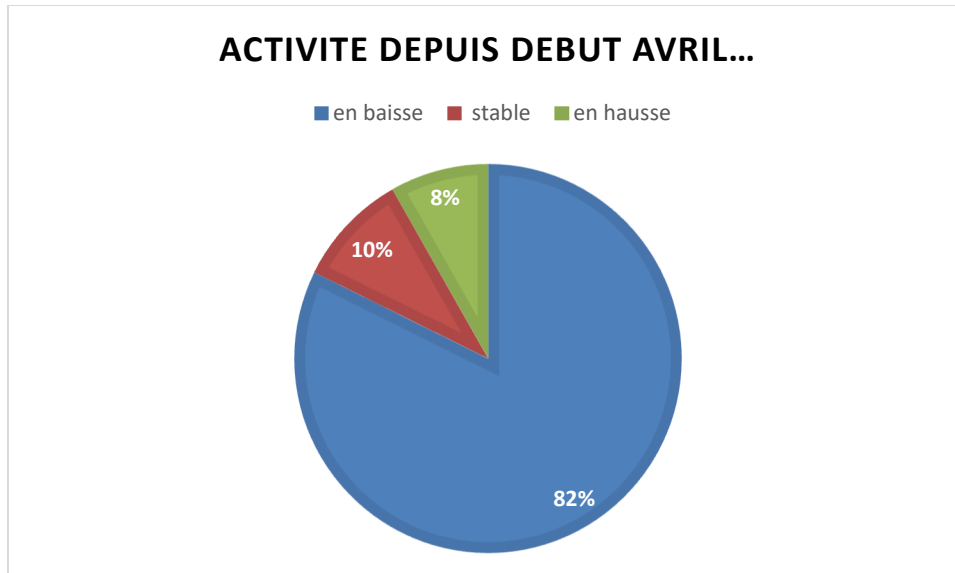


Des nouvelles activités ont été développées par un peu plus de la moitié des entreprises ayant répondu à l'enquête.

Parmi ces activités on relève plus particulièrement celle de livraison qui a été mise en place le plus fréquemment :

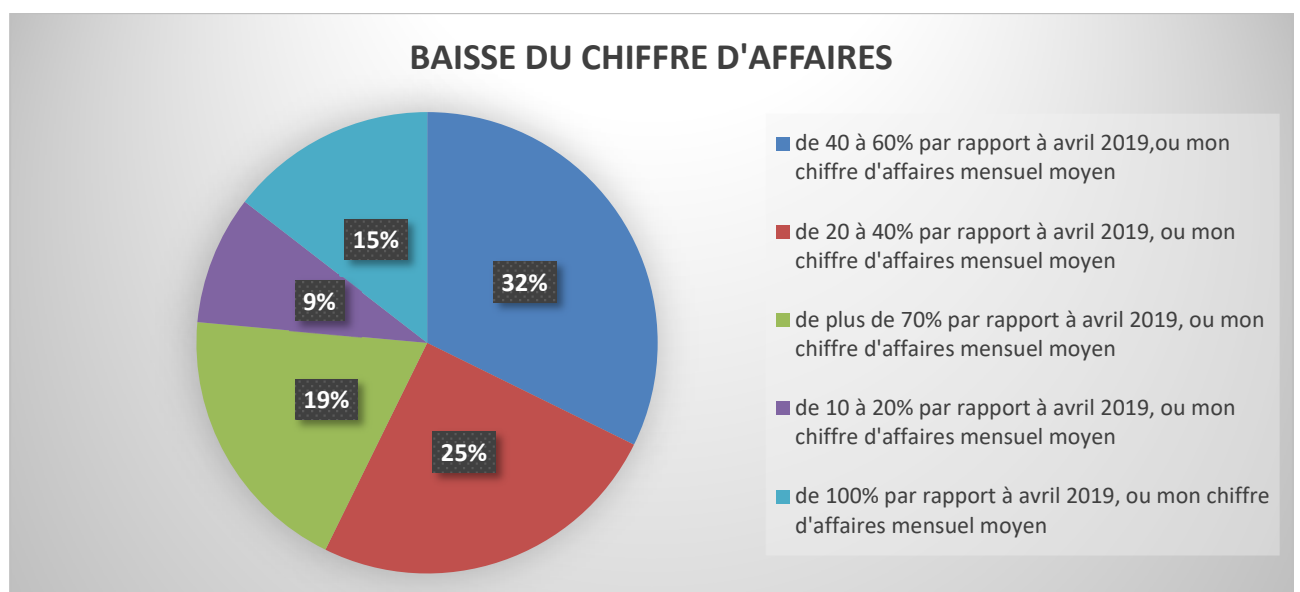
- seule pour 52% des entreprises ayant développé ce type d'activité
- en lien avec de la vente en ligne pour 8,2% d'entre elles ou en lien avec du drive pour 14,70 % des entreprises
- ou de la vente en ligne et du click and collect pour 11% d'entre elles.

➤ Evolution activité et chiffre d'affaires



82% des commerces de bouche ont une activité en baisse depuis la mise en place du confinement. 10% estiment leur activité stable et 8% en hausse. Ces chiffres sont quasi similaires à ceux enregistrés pendant la première période de confinement (m-mars).

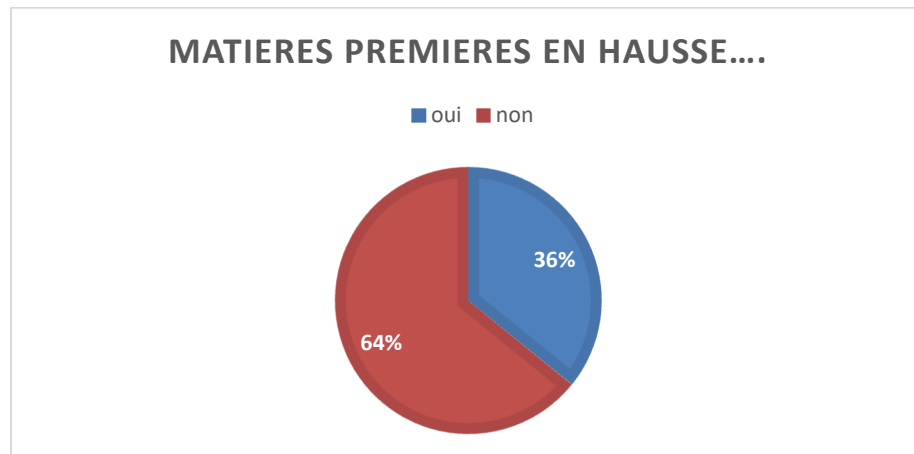
➤ Baisse de chiffre d'affaires



Lorsque les entreprises déclarent des baisses de chiffre d'affaires, elles évaluent cette baisse de l'ordre de 40 à 60% pour 32 % des entreprises, entre 20 à 40% pour 25% des entreprises, à plus de 70% pour 19% des entreprises

La baisse de chiffre d'affaires reste donc constante malgré la période de Pâques.

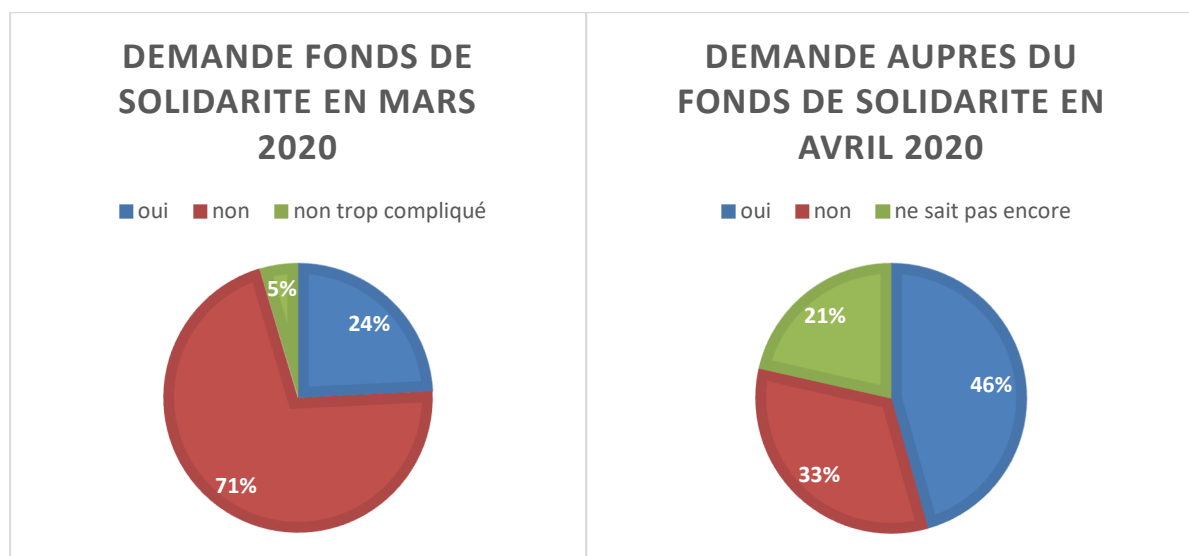
➤ Evolution du prix des matières premières



36 % des entreprises ont constaté des hausses de prix des matières premières.

2. Les mesures de soutien mises en place en cas de difficultés :

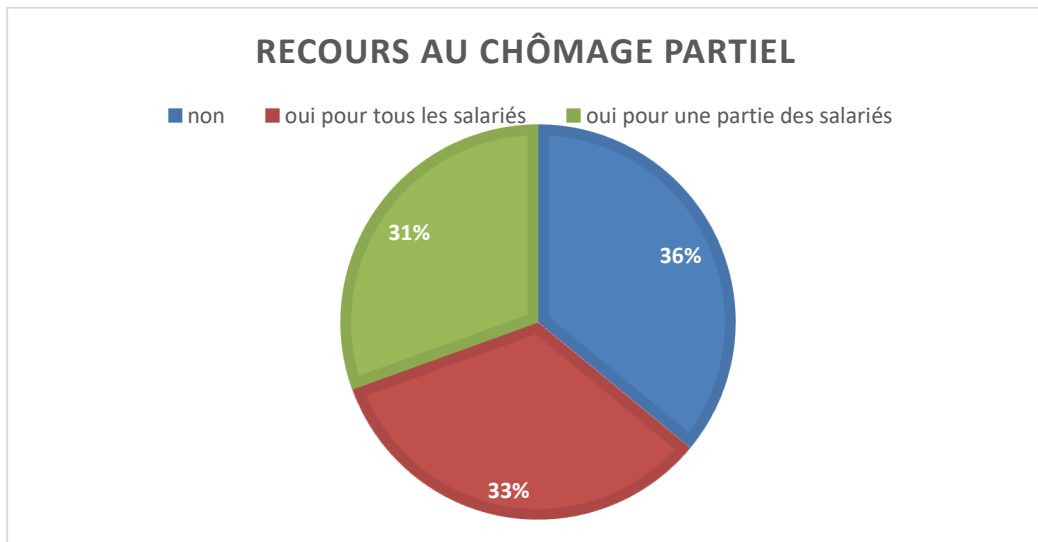
➤ Le fonds de solidarité



En mars 2020, 24% des entreprises ont fait une demande auprès du fonds de solidarité. Les demandes sur avril seront plus importantes de l'ordre de 46%. A noter que 5% des entreprises ont jugé la démarche trop compliquée.

Parmi les entreprises très peu ont fait des demandes complémentaires auprès du fonds lorsqu'elles n'avaient pas eu de PGE et lorsqu'elles avaient un salarié minimum.

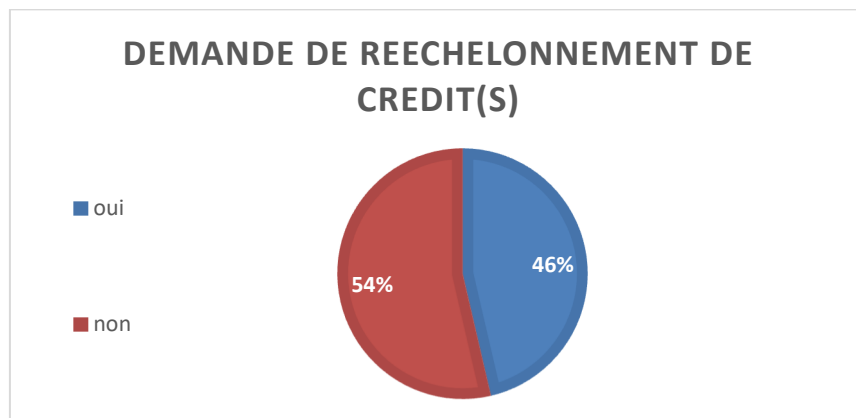
➤ Le chômage partiel



64 % des entreprises ont eu recours au chômage partiel, dont 33% pour tous les salariés et 31% pour une partie des salariés.

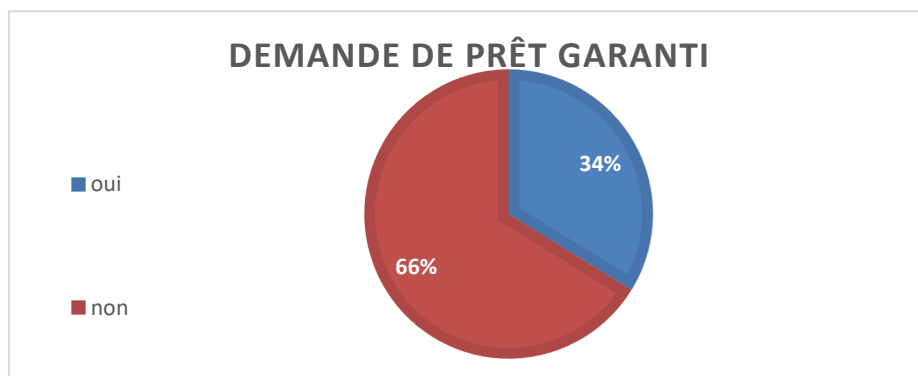
➤ Demandes faites auprès des banques :

- Rééchelonnement des prêts

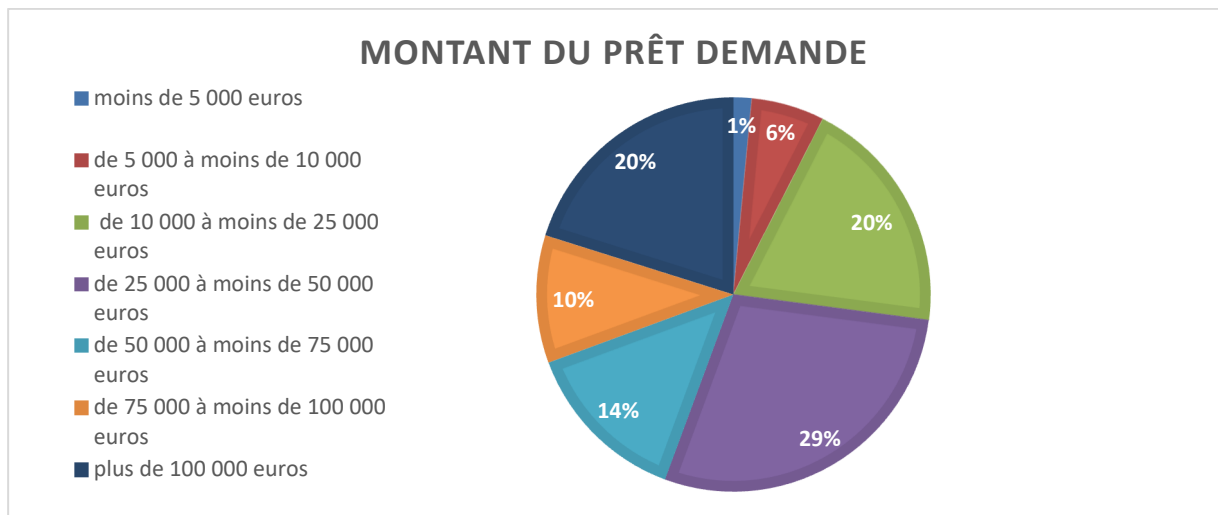


Des demandes de rééchelonnement de prêts ont été faites par 46% des entreprises.

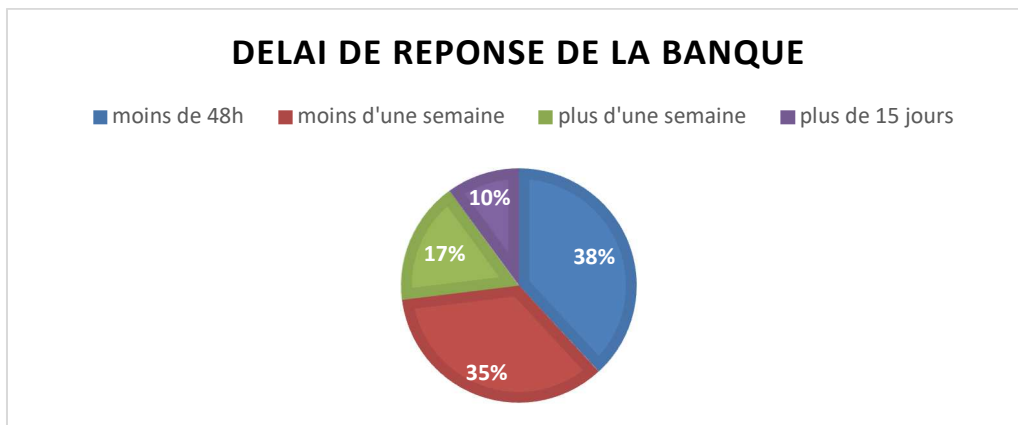
➤ Prêts garantis par l'Etat



Des demandes de prêts garantis ont été faites par un peu plus d'un tiers des entreprises (34%).

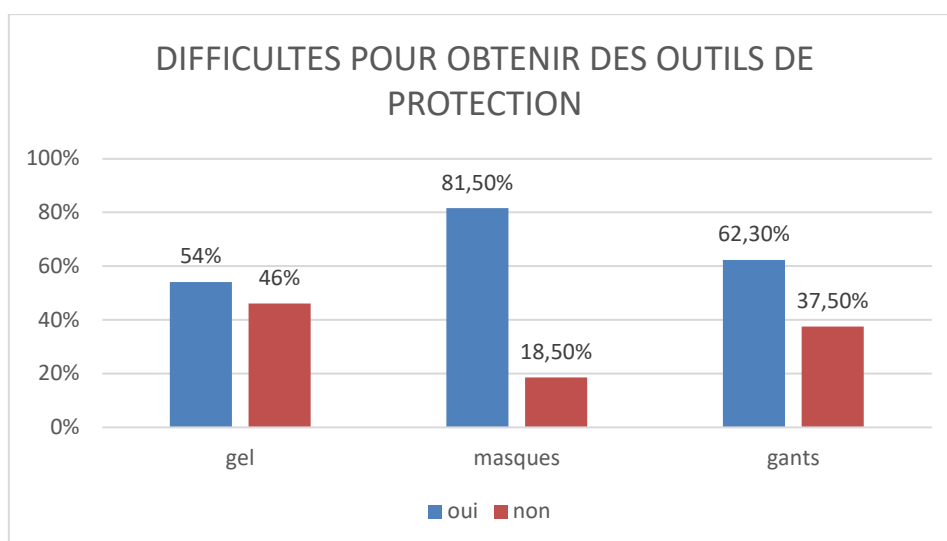


Les montants des prêts demandés sont de 25 000 à 50 000 euros pour 29% des entreprises, de 10 000 à 25 000 euros pour 20% des entreprises et de plus de 100 000 euros pour 20% des entreprises également.



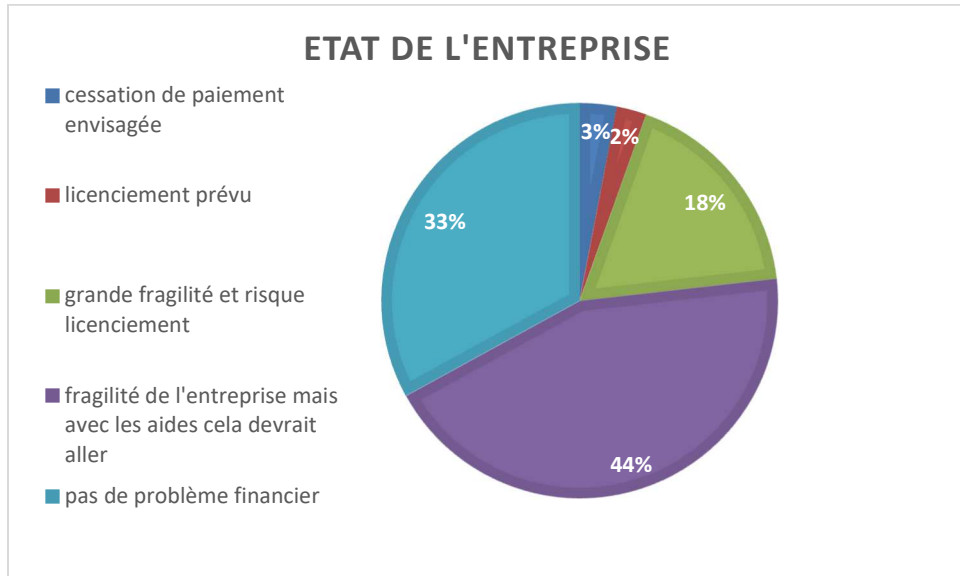
Le délai de réponse de la banque est assez rapide : de moins de 48h pour 38% des demandes et de moins d'une semaine pour 35% des demandes.

3. Les outils de protection :



81,5% des entreprises ont avant tout des difficultés pour se procurer des masques.

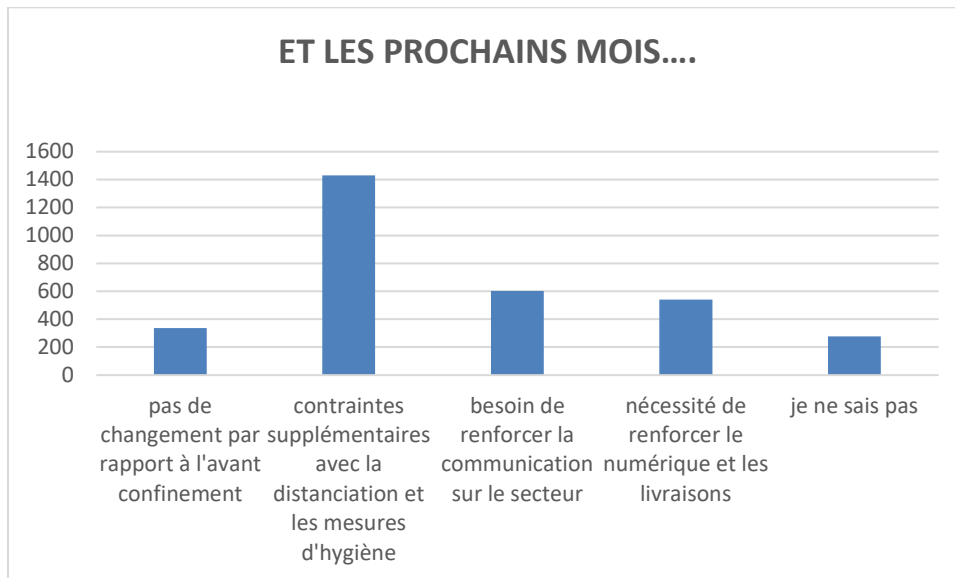
4. Etat des entreprises :



Manifestement près de 23% des entreprises sont actuellement très fragiles et risquent d'arrêter leur activité et/ou de licencier leur personnel.

Pour 44% des entreprises la mise en place de toutes les mesures d'accompagnement devraient leur permettre de passer la crise.

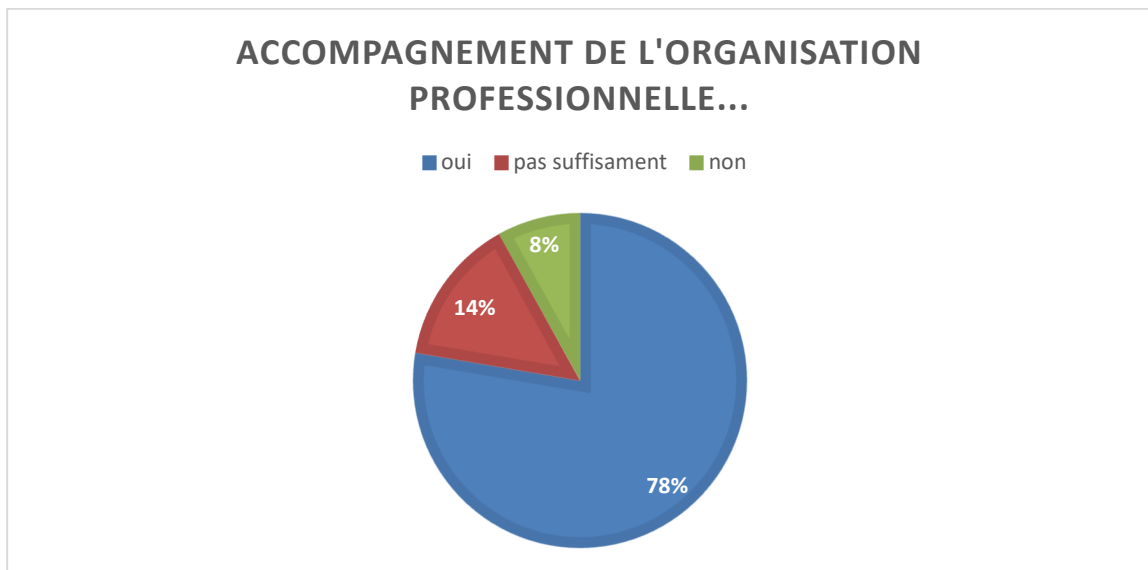
5. Vision des prochains mois par les entreprises :



Les prochains mois, les entreprises estiment majoritairement que les contraintes déjà mises en place lors du confinement se poursuivront : distanciation et mesures d'hygiène. Elles souhaitent une communication sur le secteur.

6. Les organisations professionnelles :

➤ **Accompagnement lors de la crise :**



78% des entreprises estiment être véritablement accompagnées par leur organisation professionnelle lors de cette crise sanitaire et économique.

Enquête réalisée du 15 au 24 avril 2020 auprès de 2353 entreprises adhérentes des organisations professionnelles membres de la CGAD. Ces entreprises ont répondu volontairement à un questionnaire d'enquête en ligne.

Le traitement est réalisé sur la base des réponses volontaires.